

Durée : 1h45

Longueur : 6 km

Balisage : bleu

▼975 m ▲1151 m

Dénivelé : + 185 m

Facile

Depuis Allanche ce parcours rejoint le point de vue de Roche-Grande culminant à 1151 mètres d'altitude. Au sommet, un panorama à 360 degrés s'offre au regard du promeneur depuis le plateau du Cézallier jusqu'aux Monts du Cantal et aux confins de la Margeride et de l'Aubrac.



*Traversée de propriétés privées,
chiens interdits même tenus en laisse.*



Topo-guide de référence :
Le Cézallier Cantalien
Office de Tourisme Hautes Terres
Tourisme
www.hauteterrestourisme.fr
www.maisondelapinatelle.com

Création et entretien du circuit :
Hautes Terres Communauté
www.hauteterres.fr

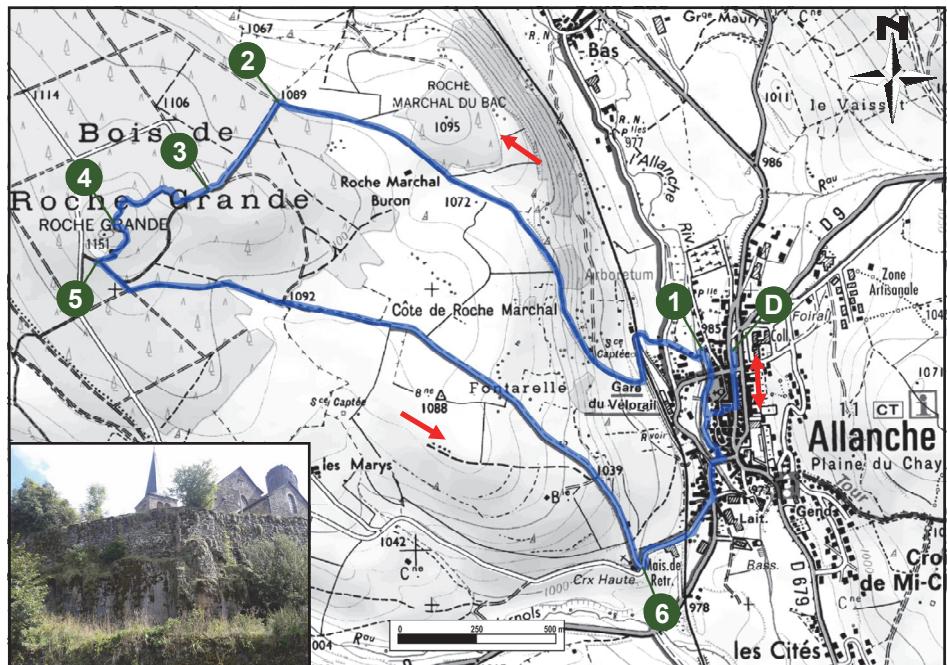
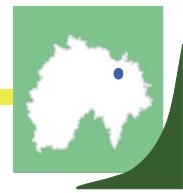
Credit photo CD15-BBT

**Vous souhaitez noter et/ou signaler
un problème sur cet itinéraire :**
www.rando.cantal.fr

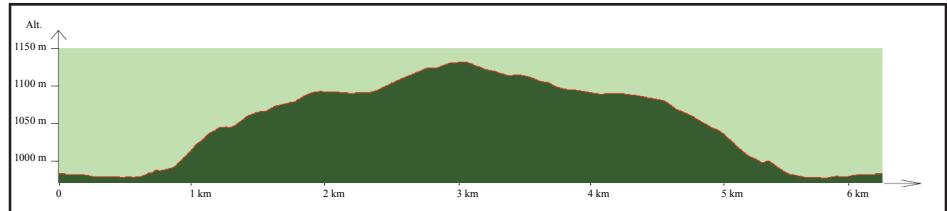
Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2018 - Tous droits réservés

Roche Grande

ALLANCHE



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



D Place du Cézallier. Descendre la rue de l'Abbé de Pradt. A la fontaine, face à la mairie, prendre à droite et traverser la place du marché. Laisser à droite la rue qui mène à l'église classée, et prendre à gauche la rue courte sur quelques mètres. Prendre ensuite à droite et descendre les escaliers vers les remparts. Suivre le parcours de santé à droite et passer sous le pont.

nuer sur la trace qui serpente pour arriver au pied d'un mamelon.

4 Monter au sommet de Roche-Grande : **point de vue sur le Cézallier, la Margeride, l'Aubrac, le Bois de la Pinatelle et les Monts du Cantal.** Passer à main gauche du cairn et redescendre en face entre les sapins. Faire plusieurs lacets et aboutir à une grande piste.

1 Après quelques mètres, prendre à gauche la passerelle et traverser l'Allanche. Remonter par le chemin herbeux, traverser la route communale, prendre la petite route en face et gagner la voie ferrée. La traverser et prendre à gauche le bon chemin en face. Celui-ci s'élève vers le plateau après un virage à droite. **Vue sur Allanche et le Puy de Mathonière au pied duquel passe le sentier thématique Allanche et la Civilisation pastorale du Cézallier.** Après le buron, vue sur le Cézallier.

2 500 mètres après être passé à hauteur du buron de Roche Marchal, la piste vire à gauche.

3 Quitter la piste et prendre un chemin en face. Le chemin devient herbeux et s'enfonce dans le bois. Au croisement prendre à droite la sente qui contourne Roche-Grande. Conti-

5 Prendre à gauche et rester sur cette grande piste forestière. Au croisement laisser le chemin de gauche. Continuer tout droit en ignorant les intersections. Rester sur le tracé principal qui descend progressivement dans la sapinière. Au sortir du bois continuer sur ce large chemin en gardant la clôture à main droite.

6 Quitter le chemin et prendre la petite route qui redescend à gauche de la maison de retraite. Descendre la route de Roche Grande, traverser la place d'Outrelaygues en passant à main droite de la fontaine. Continuer jusqu'au pont romain. Le traverser et prendre de suite à gauche le passage Saint-Jean entre les maisons puis retrouver le chemin des remparts. Au croisement reprendre le chemin pris à l'aller pour regagner le point de départ.



Le Patrimoine naturel et bâti d'Allanche:

A 1000 mètres d'altitude, au cœur du Cézallier, Allanche, bourg de 1000 habitants cultive son identité autour de l'estive et des grands espaces de pâturage.

Allanche est riche de son patrimoine bâti avec une magnifique église romane du XII^e siècle, surplombant la rivière, construite sur une coulée de basalte formant des orgues, fortifiée, entourée de remparts et abritant un patrimoine constitué par du mobilier (stalles classées...), des statues, des objets de culte.

Le randonneur, qu'il soit à pied, en vélo, ou à cheval, pourra découvrir des paysages étonnans marqués par les herbes, les buoms et bien sûr la belle acajou aux cornes de lyre « La vache Salers »

La grande diversité de la faune présente sur tout le territoire vous permettra peut-être de rencontrer l'un des grands cerfs qui y habite et d'écouter en automne son brame majestueux. Au cours du chemin, vous pourrez même cueillir et découvrir les différentes variétés de champignons comme les cèpes, les girolles, les morilles, ou encore les pieds de mouton.

Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

un trait indique la continuité du tracé,

Tourner à droite,

Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Pour une randonnée sans souci



Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes Hautes Terres Communauté. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.